



Mon dossier Caf Relevé de compte

N° DOSSIER

NOUS CONTACTER :
Caf du Nord
59863 LILLE CEDEX 9
Tous nos contacts sur caf.fr

Le 25/03/2023

► Ce que la Caf m'a versé au mois de février 2023

La date correspond à l'envoi du paiement par la Caf. Le versement sur votre compte dépend du délai de votre banque.

Date	Nature des prestations	Montant
06/02/2023	Allocations familiales modulées de Janvier 2023	104,89 €
	Montant versé sur mon compte	104,89 €
	TOTAL	104,89 €

► Mon profil au 25/03/2023

- Je suis depuis le 23 février 2016.
- Nombre d'enfant(s) rattaché(s) sur le dossier : 2
- Je suis au chômage depuis le
- Mon adresse :
- Mon adresse mél :
- Mon téléphone :
- Mon compte bancaire :
IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX
BIC :

Si votre situation change, pensez à en informer votre Caf : Espace Mon Compte > rubrique « Consulter ou modifier Mon profil ». Tout changement peut entraîner une modification de vos droits (voir rubrique « Mes droits et mes paiements »).

NOUS CONTACTER

N° client
Identifiant internet



Par Internet

edf.fr

application mobile **EDF & MOI**
mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 69 32 15 15

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

Nos boutiques

Retrouvez la boutique la plus proche de
chez vous sur boutiques.edf.com

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

09 726 750 59 (Service gratuit + prix appel)

Lieu de consommation

Titulaire du contrat

Votre contrat

N° de client
N° de compte :
(numéro à transmettre pour le règlement de
vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) :

• Puissance : 0,00 kW

• Heures Creuses

1H00-7H00 12H30-14H30



Facture du 25/04/2017

N° 28 890 636 546

Electricité (relevé client)	1 380,26 €
TVA	259,17 €
Paiements déjà effectués	-1 203,50 €

Facture TTC

435,93 €

Montant total

435,93 €

TTC

Prélevé le

10/05/2017



Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 19/04/2018.
- Prochaine relève Enedis vers le 19/10/2017.



Prélèvement automatique

Le montant de 435,93€ sera prélevé le 10/05/2017 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte
Compte bancaire

Détail de la facture du 25/04/2017



Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Heures Creuses - Compteur électronique n°525

Horaires heures creuses - 1H00-7H00 12H30-14H30 - (peuvent varier de quelques minutes)

Prix €/HT/mois Montant €/HT TVA

Abonnement

Régularisation tarifaire Tarif Bleu 09 kVA Heures Creuses - du 01/08/14 au 31/10/14 ⁽¹⁾		1,01	1,52	5,5%
Régularisation tarifaire Tarif Bleu 09 kVA Heures Creuses - du 01/11/14 au 31/07/15 ⁽¹⁾		0,42	1,89	5,5%
Heures Creuses - 09kVA - du 20/04/16 au 31/07/16		8,49	28,75	5,5%
Heures Creuses - 09kVA - du 01/08/16 au 19/04/17		7,77	66,93	5,5%
Heures Creuses - 09kVA - du 20/04/17 au 20/05/17		7,77	7,77	5,5%
Déduction - Heures Creuses - 09kVA - du 20/04/16 au 20/05/16		8,49	-8,49	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 67,01 €)			98,37	

	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €/HT/kWh	Montant €/HT	TVA
Consommation						
Régularisation tarifaire HC - 09kVA - du 01/08/14 au 31/10/14 ⁽¹⁾			369	0,0076	2,81	20,0%
Régularisation tarifaire HP - 09kVA - du 01/08/14 au 31/10/14 ⁽¹⁾			398	0,0124	4,94	20,0%
Régularisation tarifaire HC - 09kVA - du 01/11/14 au 31/07/15 ⁽¹⁾			1988	0,0031	6,16	20,0%
Régularisation tarifaire HP - 09kVA - du 01/11/14 au 31/07/15 ⁽¹⁾			2607	0,0051	13,30	20,0%
Heures Creuses - 09kVA - du 20/04/16 au 24/10/16	32573 (Client)	33777 (Client)	1204	0,0684 ⁽²⁾	82,32	20,0%
Heures Pleines - 09kVA - du 20/04/16 au 24/10/16	43236 (Client)	44452 (Client)	1216	0,1014 ⁽³⁾	123,27	20,0%
Heures Creuses - 09kVA - du 25/10/16 au 19/04/17	33777 (Client)	36979 (Client)	3202	0,0738	236,31	20,0%
Heures Pleines - 09kVA - du 25/10/16 au 19/04/17	44452 (Client)	49179 (Client)	4727	0,0979	462,77	20,0%
Total Consommation (dont acheminement 342,24 €)			15711		931,88	

Conso kWh Prix €/HT/ kWh Montant €/HT TVA

Taxes et Contributions

Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	10349	0,00957	99,04	20,0%
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	10349	0,02250	232,85	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			18,12	5,5%

Total Taxes et Contributions

Total Electricité hors TVA

350,01
1 380,26

En conclusion : situation de votre compte depuis le démarrage de votre échéancier

Total facture hors TVA du 25/04/2017	1 380,26 €	Montant total 435,93 € TTC
TVA 20,00 % sur un montant total de 1 263,77 €	252,76 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de 116,49 €	6,41 €	
Total facture TTC du 25/04/2017	1639,43 €	
Paiements déjà effectués	-1203,50 €	

FACTURE du 8 juin 2018

La Métropole Européenne de Lille organise le Service Public de l'eau potable et de l'assainissement sur votre commune. Le service de distribution de l'eau potable est confié à la société Eau de la Métropole de Lille S.A., sous la marque ileo.



CONTACTS

Par téléphone : 09.69.32.22.12

(appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
24h/24-7/7 en cas d'urgence

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés.

Par internet : www.mel-ileo.fr

Par courrier :
SERVICE CLIENT ILEO
TSA 30091
69905 LYON CEDEX 20

Accueil :
26, rue Van Hende
59000 LILLE

Horaires d'ouverture :

Le Lundi : 13h30-17h

Le Mardi : 8h - 17h / 17h - 19h sur RdV

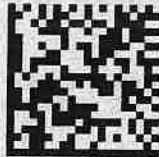
Du Mercredi au Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h

Le Service de l'Assainissement est assuré par :



Centre de contact
Unité territoriale de Tourcoing - Armentières
1, rue du Ballon - CS 50749
59034 LILLE Cedex
www.lille-metropole.fr

Faites un geste pour l'environnement, optez pour l'e-facture sur www.mel-ileo.fr ou sur simple appel



Votre paiement

Cette facture sera prélevée sur votre compte le : 05/06/2018
Compte dont les références sont mentionnées ci-dessous :

Nom de la banque

Titulaire du compte

BIC

IBAN

Réf. prélèvement (RUM) :

Réf. créancier (ICS) :

Nous vous rappelons qu'à partir de votre Espace personnel sur l'agence en ligne www.mel-ileo.fr, vous avez la possibilité 24h/24, 7 jours/7 de :

- Contacter notre Service Clients
- Modifier vos données personnelles
- Visualiser et télécharger les duplicata de vos factures
- Consulter votre compte Client
- Effectuer le paiement de vos factures
- Suivre vos consommations
- Communiquer l'index du compteur d'eau
- Résilier votre abonnement

Pour y accéder,

- Inscrivez-vous dès à présent en vous munissant de votre facture ou
- Utilisez vos Identifiants déjà en votre possession

Adresse desservie :
Votre n° de contrat :
Votre numéro de client :
Votre adresse Email :



FR

Votre facture simplifiée

Montant à régler :
comprenant :

52,90 € TTC prélevé le 25 juin 2018

■ Production et distribution de l'eau	22,58 €
■ Collecte et/ou traitement des eaux usées	20,92 €
■ Organismes publics	9,40 €

Solde antérieur

0,00 €

(Voir détail au verso)



Votre consommation d'eau

Consommation facturée : **13 m³**

soit 13 000 litres d'eau

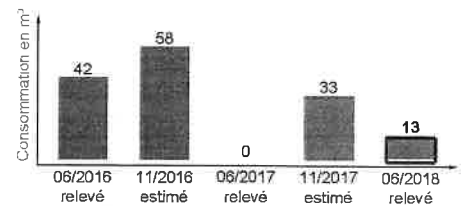
Période d'abonnement
juin 2018 à novembre 2018

Période de consommation
juillet 2017 à juin 2018

Prix par litre : 0.00387 € TTC
(hors abonnement)

Prochain relevé : juin 2019
Prochaine facture : novembre 2018

Historique de votre consommation



Information client

Retrouvez le nouveau règlement de service Assainissement applicable sur le site www.lillemetropole.fr

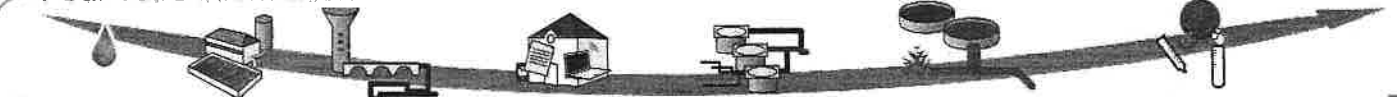
N° compteur	Diamètre compteur	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par	Date du relevé	Consommation par compteur	Volume consommé	Acompte à déduire	Volume facturé
	015 mm	1375	1421	Relevé	07/06/2018	46 m ³	46 m ³	33 m ³	13 m ³

Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m ³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
■ Production et distribution de l'eau					
Abonnement (Part iléo)	1	2,4500	2,45	5,50	
Consommation (Part iléo) du 24/11/17 au 31/12/17	3	1,0743	3,23	5,50	
Consommation (Part iléo) du 01/01/18 au 07/06/18	10	1,0530	10,53	5,50	
Consommation (Part MEL) du 24/11/17 au 31/12/17	3	0,3117	0,94	5,50	
Consommation (Part MEL) du 01/01/18 au 07/06/18	10	0,3252	3,25	5,50	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) du 24/11/17 au 31/12/17	3	0,0739	0,22	5,50	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) du 01/01/18 au 07/06/18	10	0,0794	0,79	5,50	
<i>Sous-total H.T : production et distribution de l'eau</i>			21,41		22,58
■ Collecte et/ou traitement des eaux usées					
Assainissement collectif (Part MEL)	13	1,4628	19,02	10,00	
<i>Sous-total H.T : collecte et/ou traitement des eaux usées</i>			19,02		20,92
■ Organismes publics					
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	13	0,3880	5,04	5,50	
Voies navigables de France - assainissement	13	0,0185	0,24	10,00	
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau)	13	0,2660	3,46	10,00	
<i>Sous-total H.T : organismes publics</i>			8,74		9,40
Total général : 49,17 € HT			49,17		52,90
<i>Montant HT 26,45 € TVA (5,5 %) : 1,45 €</i>					
<i>Montant HT 22,72 € TVA (10,0 %) : 2,28 €</i>					
Solde antérieur					0,00
			Montant à régler		52,90

Il ne sera pas appliqué d'escompte. TVA acquittée sur les débits. Tout retard de paiement expose à des pénalités : pour les professionnels, au moins égales à trois fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 12,07 € TTC ; pour les particuliers, une pénalité de 12,07 € TTC sera appliquée. Indépendamment de cette pénalité, peuvent s'ajouter les frais de commission de rejet de paiements impayés qui seraient facturés par les établissements bancaires au distributeur d'eau. La durée de conservation des factures est de 4 ans minimum.

Pour votre information

**Distribution et service client**

iléo, sous l'autorité de la Métropole Européenne de Lille, assure la distribution de l'eau ainsi que les relations avec les usagers.

Assainissement des eaux usées

La Métropole Européenne de Lille assure la collecte et la dépollution des eaux usées. Elle est responsable de la qualité des rejets au milieu naturel.

Organismes publics

L'Agence de l'eau est un établissement public de l'État qui a pour missions de contribuer à améliorer la gestion de l'eau, de lutter contre sa pollution et de protéger les milieux aquatiques. Voies Navigables de France est un établissement de l'État qui assure des missions liées à l'entretien et au développement des fleuves et rivières navigables.

Votre paiement

Votre prélèvement Automatique**Comment faire pour...**

- Communiquer un changement de vos coordonnées bancaires ?
- Nous signaler une opposition à un prélèvement automatique ?
- Suspendre le prélèvement automatique ?

Rendez-vous dans votre espace client sécurisé sur www.mel-iléo.fr ou contactez un conseiller clientèle par téléphone

Tout abonné ayant obtenu une aide pour le paiement de sa facture d'eau ou d'assainissement, de la part du fonds de solidarité pour le logement ou de son centre communal d'action sociale, au cours des douze derniers mois précédant la date limite de paiement d'une facture ayant généré des frais de rejet de paiement, doit en informer le service d'eau et lui transmettre une copie des éléments justificatifs afin d'obtenir l'exonération de ces frais.



Région
Hauts-de-France

Le Président

Lille, le 02/03/2023

Objet : Décision de prise en charge de la rémunération du stagiaire en formation professionnelle continue

Références :	N° de décision :	Date de naissance :
	Dossier :	Session :

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Région Hauts-de-France a décidé de vous accompagner dans votre projet professionnel en finançant votre formation et en vous accordant une rémunération, sous réserve d'assiduité, dont les principales composantes sont décrites ci-après :

Date de début	Date de fin prévue	Public	Prestation	Barème
13/02/2023	31/08/2023	(FA) Stagiaire 18-25	Rémunération	520,00 € / Mois
13/02/2023	31/08/2023	(FA) Stagiaire 18-25	Transport sur justificatif	-

dans le cadre de la formation : « E2C Ecole de la Deuxième Chance » qui se déroule du 13/02/2023 au 31/08/2023 à Temps plein au sein de l'organisme : ECOLE DEUXIEME CHANCE LILLE à LILLE.

A l'occasion de ce stage, vous bénéficierez d'une couverture sociale à compter du 13/02/2023 dont les cotisations sociales forfaitaires horaires, versées au titre du régime «REGIME GENERAL», sont intégralement prises en charge par l'autorité qui a agréé le stage :

- Allocations familiales versées à la caisse : URSSAF
- Assurance maladie, maternité, invalidité, décès versées à la caisse : URSSAF
- Assurance vieillesse et cotisations versées à la caisse : URSSAF
- Accident du travail et maladies professionnelles versées à la caisse : URSSAF

Les paiements relatifs à cette formation seront consultables sur le portail Internet maremuneration.hautsdefrance.fr. Si vous n'avez pas encore créé de compte d'accès, le numéro de dossier (en tête de ce document) sera indispensable à votre inscription.

Je vous invite à contacter votre organisme de formation pour obtenir toutes les informations utiles portant sur le déroulement de votre formation et le versement de votre rémunération effectué par la Région Hauts-de-France.

Je souhaite que cette aide vous permette de réaliser votre projet dans les meilleures conditions et forme des vœux pour votre réussite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier BERTRAND

Employeur

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/10/2021 au 31/10/2021

Le 25/10/2021

Siret :
CCN du 15 Mars 66

N° Sécurité Sociale		Matricule	Entrée	Horaire Contrat
			.9	151,67
Emploi		Qualification		Statut
CHEF SERV. EDUCATIF				Cadre
Coefficient	Echelon	Indice Base	Entrée Ech.	Prochaine Prom.
862,40	05	770,00		01/10/2023

Congés	A-1	A		H. Nuit	H. Sup	H. Récu	7,00
	Solde	Droit	Solde				
Annuels		175,08	96,08				
Ancienneté							
Suppl.			39,22				

Eléments de revenus bruts		Base	Taux/Coef.	Coef.	Montant	Part Employeur
1000	Salaires de base	862,40	3,820	1,00000	3 294,37	
1036	Indem sujétion cadre	50,00	3,820	1,00000	191,00	
Total brut de base					3 485,37	
2060	Prime en points	12,00	3,820		45,84	
2513	Absences Congés trimestriels Du 08/10/2021 Au 08/10/2021	-3,00	22,980		-68,94	
2514	Indemnité congés trimestriels	3,00	22,980		68,94	
Total brut					3 531,21	
5095	Repas salaires	-5,00	3,730		-18,65	
Cotisations et contributions sociales		Base	Taux		Part Salariale	Part Employeur
SANTE						
Sécurité sociale - Maladie - Maternité - Invalidité - Décès						247,18
Complémentaire Incapacité-Invalidité-Décès						4,95
Complémentaire Incapacité-Invalidité-Décès		3 531,21	0,880		-31,07	55,79
Complémentaire santé		3 428,00	0,820		-28,11	28,11
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES						
Accident du travail Maladies Professionnelles						123,59
RETRAITE						
Sécurité sociale Pafonnée		3 531,21	6,900		-243,65	301,92
Sécurité sociale déplafonnée		3 531,21	0,400		-14,12	67,10
Complémentaire tranche 1		3 531,21	4,670		-164,91	269,78
ASSURANCE CHÔMAGE						
Chomage						148,31
APEC		3 531,21	0,024		-0,85	1,27
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR						
Forfait social						7,11
Autres contributions patronales						731,79
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPÔT / REVENUS						
CSG / CRDS non imposable à l'impôt sur le revenu		3 558,27	6,800		-241,96	
CSG/CRDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPÔT / REVENUS						
CSG / CRDS imposable à l'impôt sur le revenu		3 558,27	2,900		-103,19	
Total des cotisations et contributions					-827,86	1 986,90
<i>dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie</i>					<i>50,74</i>	
NET A PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU					2 684,70	
Impôt sur le revenu		Base	Taux personnalisé	Montant		
Impôt sur le revenu prélevé à la source		2 834,65	1,80	51,02		
6000	Net à payer				2 633,68	

Date Paiement	Mode de Paiement	Net Payé en Euros			

Bases de calcul	S.S. Plafonnée	S.S. Déplafonnée	Retraite Taux 1	Plafond	Heures Payées	P.A.S. (hors régul.)
Mensuel						
Cumulé						

Montants à déclarer	Net Imposable	Avantage nature Logement	Avantage nature Nourriture et Divers	Indemnités et Remboursements	Total versé par l'employeur	Allègement de Cotisations
Mensuel						
Cumulé						

PAPILLONS BLANCS DE ROUBAIX TOURCOING

ESAT ROITELET

105 RUE DU ROITELET

59200 TOURCOING

Siret : 77562703700069 NAF : 8810C

CCN du 15 Mars 66

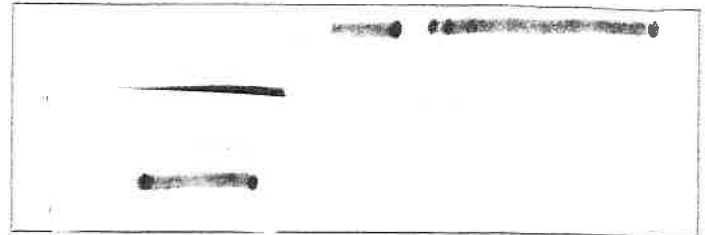
BULLETIN DE PAIE

Période du 01/10/2021 au 31/10/2021

Le 25/10/2021

N° Sécurité Sociale		Matricule	Entrée	Horaire Contrat
				151,67
Emploi		Qualification		Statut
CHEF SERV. EDUCATIF				Cadre
Coefficient	Echelon	Indice Base	Entrée Ech.	Prochaine Prom
862,40	05	770,00		01/10/2023

Congés	A-1	A		H. Nuit	H. Sup	H. Récu	7,00
	Solde	Droit	Solde				
Annuels		175,08	96,08				
Ancienneté							
Suppl.			39,22				



Eléments de revenus bruts		Base	Taux/Coef.	Coef.	Montant	Part Employeur
6500	Acquisition CT du Trimestre js	42,00		1,00000		
9990	Période interfaçage git vers paie Du 20/09/2021 Au 17/10/2021					

Date Paiement	Mode de Paiement	Net Payé en Euros
25/10/2021	Virement	2 633,68

Bases de calcul	S.S. Plafonnée	S.S. Déplafonnée	Retraite Taux 1	Plafond	Heures Payées	P.A.S. (hors régul.)
Mensuel	3 531,21	3 531,21	3 531,21	3 428,00	151,67	51,02
Cumulé	33 850,81	33 850,81	33 850,81	34 280,00	1 516,70	669,72

Montants à déclarer	Net Imposable	Avantage nature Logement	Avantage nature Nourriture et Divers	Indemnités et Remboursements	Total versé par l'employeur	Allègement de Cotisations
Mensuel	2 834,65				5 518,11	275,43
Cumulé	27 172,62				52 875,72	2 640,36



facture / mobile

page

1/3

facture n°
émise le

vos coordonnées :

n° client :
n° de mobile :
code confidentiel :pour nous joindre
toutes les solutions sur la page suivantepour gérer votre abonnement
consultez votre espace client sur orange.frvotre facture du mois de décembre 2008
pour le

	montant € HT	montant € TTC
total de vos forfaits, abonnements et options	49,10	55,00
total consommations non incluses dans le forfait	13,83	16,54
total facture	62,93	71,53

*dont total TVA payée sur les débits (19,60% sur 36,50 €) = 7,15 €**dont total TVA payée sur les débits (5,50% sur 26,43 €) = 1,45 €**les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut donc différer du montant TTC de votre facture*montant prélevé automatiquement le 09/01/2009
sur votre compte r.

71,53 €

Retrouvez le détail de votre facture sur les pages suivantes.

à savoir

Dans votre espace client sur orange.fr, enregistrez ou modifiez vos numéros préférés directement en ligne. Sélectionnez "voir et modifier mes options".



Vous aussi faites un geste pour l'environnement; rappez en agence vos mobiles dont vous n'avez plus l'usage, nous les recyclons et versons le produit de la réutilisation aux œuvres caritatives que nous soutenons.

Orange vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

vos avantages Orange

Davantage, votre fidélité récompensée

> au 19/12/08 : 205 points changer de mobile.
Retrouvez davantage sur Orange.fr, rubrique espace client



votre facture en détail pour le

vos forfaits, abonnements et options du 23/12 au 22/01

montant € HT montant € TTC

Forfait origami star 3H (*) > date de fin d'engagement : le 22/09/2010	52,86	59,49
privilege 24 mois	-3,76	-4,50
option Internet max - TV		gratuit
appels tous opérateurs S&WE		gratuit
mode international		gratuit
recharge pour un proche (appel au 224)		gratuit
report des minutes		gratuit
SMS tous opérateurs soir & week end		gratuit
total	49,10	55,00

(*) double taux : montant HT soumis à 2 taux de TVA 50% du prix HT à 5.50% et 50% du prix HT à 19.60%

vos consommations non incluses dans vos forfaits du 23/11 au 22/12

montant € HT montant € TTC

communications au-delà du forfait		
24 appel(s) voix soit 29min 15s	9,04	10,81
2 envoi(s) de MMS	0,50	0,60
14 envoi(s) de SMS	1,53	1,83
communications hors forfait		
3 appel(s) vers des numéros spéciaux soit 6min 15s	2,76	3,30
total	13,83	16,54
total facture	62,93	71,53

pour nous joindre

Sur Orange.fr

Pour gérer votre abonnement, c'est facile ! connectez vous sur www.orange.fr, rubrique espace client.
Saisissez votre numéro de mobile, vous recevrez instantanément votre mot de passe par SMS.
Pour certaines actions, vous aurez besoin de votre code confidentiel : 1262

24h/24 et 7j/7 le serveur vocal

Pour gérer votre abonnement

> faites le 740 depuis votre mobile
> faites le 0800100740 depuis une ligne fixe (appel gratuit)

Du lundi au samedi, de 8h à 20h

Pour joindre un conseiller Orange

> faites le 700 depuis votre mobile (appel décompté de votre forfait au prix d'une communication nationale)
> faites le 3970 depuis une ligne fixe France Telecom
(0,15 €/min, coût variable selon opérateur)

Pour nous écrire : Orange - service clients Mobile - 33732 BORDEAUX CEDEX 9 - (sauf envoi des règlements par chèque)

Info +

1 - Comment payer votre facture ?

Vous avez à votre disposition trois moyens simples pour le paiement de votre facture et la gestion de votre compte :

- Par prélèvement automatique : entièrement gratuit, simple et sans aucune formalité d'envoi. En cas de changement de compte bancaire, vous devez contacter immédiatement votre service clients.

- Par TIP, signez-le et joignez un RIB ou un RIP.

- Par chèque, vous devez retourner le TIP non signé avec le chèque à l'adresse indiquée sur celui-ci.

2 - Le titulaire d'un abonnement reste le seul responsable vis-à-vis d'Orange France de l'usage qui peut être fait de sa ligne. En cas de litige, vous restez redevable du montant de votre facture. Néanmoins, vous disposez d'un an à compter de la date de votre paiement pour en contester le montant.

3 - Tout défaut de règlement pourra donner lieu à l'inscription des informations nominatives vous concernant dans le fichier des impayés géré par le GIE PREVENTEL.

4 - Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, vous pouvez demander une fiche tarifaire à votre service clients ou dans le point de vente le plus proche, ou vous pouvez les consulter sur le site www.orange.fr

Le tarif du service client depuis un fixe correspond au tarif du service facturé depuis une ligne France Telecom. Si l'appel est passé depuis une ligne d'un autre opérateur, consultez ses tarifs.

5 - Le numéro d'identification de la T.V.A est FR 56 428 706 097.

6 - Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

7 - Conformément à l'arrêté du 1er février 2002 relatif aux factures de services téléphoniques, vous avez la possibilité de demander, gratuitement, à votre service clients le détail de vos communications sur 4 mois consécutifs.



Lycee Gustave Eiffel
96 rue Jules Lebleu
B.P. 111
59427 Armentières Cedex
Téléphone : 03.20.48.43.43
Email : secint590011@ac-fille.fr

AVIS AUX FAMILLES 1^{er} trimestre 2022-2023

Date d'émission : 14/11/2022

Décret n°2000-992 du 6 octobre 2000

TITRE EXECUTOIRE VALANT FACTURE (*)

Classe : ██████████
Catégorie : ██████████
Carte n° : ██████████

M

Frais de restauration et d'hébergement

Opération	Débit	Crédit
Forfait : Demi pension 5 jours	203,28	
Remise d'ordre : EVICTION LE 26 ET 27/09/22 (2 jours)	-6,16	
Solde actuel		0,00
A VOTRE CHARGE	197,12	

La somme de 197,12 euros est à verser avant le 25/11/2022

LE PAIEMENT DES BOURSES EST EFFECTUE EN FIN DE TRIMESTRE

Moyens de règlement :

- Chèque bancaire établi à l'ordre de : AGENT COMPTABLE DU LYCEE GUSTAVE EIFFEL
- Par carte bancaire via le paiement en ligne via le lien :

https://services.ard.fr/fr/espaces-clients/etablissements/armentieres-gustave_eiffel/accueil.html

- En espèces, à la caisse de l'agence comptable de l'établissement (300.00 € maximum)

Information des débiteurs

Pour tout renseignement :

- Sur le calcul de la somme, s'adresser au service gestionnaire de l'établissement - LYCEE GUSTAVE EIFFEL
- Sur le moyen de règlement, s'adresser à l'agence comptable - LYCEE GUSTAVE EIFFEL

Le RECOUVREMENT des titres exécutoires est poursuivi jusqu'à opposition devant la juridiction compétente (article R 421-68 alinéa 2 du code de l'éducation).

Toute CONTESTATION sur le bien fondé d'une créance de nature administrative doit être portée dans le délai de deux mois suivant sa notification devant la juridiction administrative compétente (décret 65-29 du 11/01/1965).

Talon à joindre à votre règlement



Avis aux familles émis le 14/11/2022

Année scolaire 2022-2023 - 1^{er} trimestre

Somme due : 197,12 euros

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

AVIS D'ÉCHÉANCE 2020

Votre
synthèse

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Mme
N° de sociétaire :

Synthèse de vos contrats à la date du 24 janvier 2020

Cotisations annuelles TTC



VOS VÉHICULES

Dacia Duster n°

434,11 €

Citroen 2cv r

151,05 €



VOTRE HABITATION

Résidence principale de 8 pièces : (59)

581,92 €



VOTRE PRÉVOYANCE

Garantie Accident (Régime Prévoyance Familiale Accident)

82,83 €

Contribution solidarité victimes terrorisme infractions

11,80 €

Frais d'échéance

8,72 €

Total des cotisations pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 1270,43 €

Votre échéancier à compter du 1er avril

Si vous avez modifié vos contrats depuis le 24/01/2020, reportez-vous à votre nouvelle situation comptable.

Informations sur votre mandat de prélèvement SEPA

Nom du créancier : MACIF

Identifiant du créancier :

Référence Unique de Mandat :

Conformément à votre demande, vos cotisations seront prélevées sur le compte suivant :

Numéro du compte :

FR76

Banque :

Titulaire du compte :

06 avril	2020	105,86 €
05 mai	2020	105,87 €
05 juin	2020	105,87 €
06 juillet	2020	105,87 €
05 août	2020	105,87 €
07 septembre	2020	105,87 €
05 octobre	2020	105,87 €
05 novembre	2020	105,87 €
07 décembre	2020	105,87 €
05 janvier	2021	105,87 €
05 février	2021	105,87 €
05 mars	2021	105,87 €

Nous vous invitons à rester attentif à l'approvisionnement de ce compte. Merci de nous contacter si les informations ci-dessus sont inexactes.

